

La « culture psychologique » : actualités d'un concept

18-19 novembre 2025 (Campus Condorcet, Aubervilliers)

Depuis plusieurs décennies, la « culture psychologique » aurait infusé les sociétés contemporaines, influençant à la fois les pratiques individuelles et les dynamiques institutionnelles. Introduite par Robert Castel et Jean-François Le Cerf en 1980, cette notion désigne la diffusion croissante de catégories, discours et pratiques issues de la psychologie et disciplines connexes (psychiatrie, neurosciences, sexologie, etc.) dans de multiples sphères de la vie sociale – travail, éducation, conjugalité, technologies, etc. Cependant, non seulement ce concept peut sembler trop général pour permettre des études empiriques précises, d'autre part ce qu'il désigne ne cesse d'évoluer et demande une adaptation continue des sciences sociales, tant sur le plan théorique que méthodologique.

Ces journées d'étude visent à interroger les actualités de la « culture psychologique », en explorant les manières dont elle se manifeste dans les rapports sociaux contemporains. Pour ce faire, elles s'organiseront autour de plusieurs axes thématiques.

1. Qu'est-ce que la culture psychologique ?

Cet axe s'intéressera à la manière dont la culture psychologique s'est progressivement diffusée dans la société, au-delà des institutions psychiatriques et des cabinets de psychologues. Il s'agira de définir ce qu'on entend par « culture psychologique », en explorant ses formes multiples et ses modalités de diffusion. Les contributions pourraient examiner, par exemple, la manière dont les savoirs psychologiques circulent entre différentes institutions (écoles, entreprises, médias), ou comment ces savoirs sont réappropriés dans la vie quotidienne. Dans cet axe, les contributions apportant des éclairages sur la notion de culture selon différentes perspectives théoriques et/ou disciplinaires (anthropologie culturelle, sociologie de la culture ou des pratiques culturelles, histoire sociale et culturelle, etc.) sont les bienvenues.

2. Pluralité des expertises

Tandis que l'expertise psychiatrique émanait « traditionnellement » d'un nombre délimité d'acteurs et d'institutions (l'American Psychiatric Association, la World Health Organisation), ce qu'on appelle culture psychologique émane d'une multitude de pôles d'expertise – de la psychologie comportementale à la psychanalyse en passant par le coaching, le développement personnel ou encore les médecines alternatives. Par conséquent, elle englobe de nombreuses pratiques, de nombreux discours aux provenances ambiguës, et il convient de s'interroger sur les processus de légitimation et de professionnalisation de ces formes d'expertise. Comment émergent des « disciplines » et se diffusent leurs savoirs ? Comment s'établissent des frontières entre savoirs institutionnels et savoirs profanes ou expérientiels dans le champ de la santé mentale ?

3. Politisation et dépolitisation de/par la culture psychologique

La culture psychologique véhicule des conceptions normatives de l'individu et de son rapport au monde social : il s'agit, au sens large, d'un ensemble de discours politiques. Ce troisième axe cherchera à comprendre comment la diffusion des savoirs psychologiques contribue à la politisation ou à la dépolitisation des rapports sociaux et des troubles émotionnels. Dans quelle mesure la culture psychologique

contribue-t-elle à naturaliser les inégalités sociales et dépolitiser la souffrance des individus ? Ou à l'inverse, comment analyser les appropriations politiques ou militantes d'un langage psychologique ?

4. Culture psychologique et inégalités

Si la culture psychologique se diffuse massivement dans le monde social, elle n'est pas reçue de manière uniforme, et n'a pas les mêmes effets selon les catégories de populations qu'elle atteint. Cet axe explorera comment classe, genre, race, et autres dimensions de la stratification sociale – âge, occupation, trajectoires migratoires – affectent la réception des discours psychologiques. Par exemple, la culture psychologique accompagne-t-elle, ou promeut-elle la reconfiguration des rapports de genre ? Quel est son effet sur les inégalités sociales et les discours visant à les justifier, ou les critiquer ?

5. Technologies et réseaux sociaux

Enfin, un dernier axe portera sur l'influence des technologies de la communication et de l'information, notamment des réseaux sociaux, dans la diffusion de la culture psychologique. Plateformes numériques et forums en ligne semblent jouer un rôle moteur dans la production de discours sur la santé mentale, en dehors des canaux institutionnels traditionnels. Comment observer et saisir ce rôle ? Quelles sont les implications des réseaux sociaux sur le contenu même des messages ayant trait à la santé mentale ?

Modalités de soumission

Nous invitons des propositions de communications issues de toutes disciplines des sciences sociales, ainsi que des champs connexes (psychologie, psychiatrie, etc.). Les contributions pourront être théoriques ou empiriques, et devront s'inscrire dans l'un des axes thématiques mentionnés. Nous encourageons particulièrement les jeunes chercheur·es à soumettre leurs propositions.

Les propositions de communication, d'une longueur de 500 mots environ, devront inclure un titre, un résumé, indiquer dans quel(s) axe(s) elles s'inscrivent, et parvenir à l'adresse suivante :

JE.culture.psy@gmail.com

Calendrier

- Date limite de soumission des propositions : 12 mai
- Notification aux auteures : 5 juin
- Date de la journée d'étude : 18-19 novembre 2025

Lieu : Campus Condorcet

Comité d'organisation

Aude Béliard, Baptiste Brossard, Isabelle Coutant, Franck Enjolras Maïa Fansten, Ivan Garrec, Alex Maignan, Sébastien Lemerle, Léo Tertrais-Flamand